

Cyclone sur la formation !

En terme de croissance économique, la Suisse pourrait devenir un pays pauvre à partir de 2028 ! Ce scénario catastrophe qui fait froid dans le dos nous est annoncé par le SECO, Secrétariat fédéral à l'économie. Cette sombre perspective est extrapolée de l'analyse des taux de croissance réalisés par notre économie nationale de 1980 à 2003. Et c'est sur la base de ce constat peu réjouissant que le Conseiller fédéral Joseph Deiss veut, par la révision de la loi sur le marché intérieur (LMI), secouer les milieux économiques pour relancer la croissance.

« Dans chaque entrepreneur, il y a un esprit de concurrence, mais aussi l'envie du confort d'une situation de monopole » déclarait-il notamment dans les colonnes du bi-mensuel « Bilan » de janvier dernier. Pour atteindre ce but de croissance le Ministre de l'Economie privilégie deux fronts, à savoir, d'une part l'importante et nécessaire acceptation par le peuple suisse des accords bilatéraux. Il est, d'autre part, diverses réformes intérieures visant notamment à supprimer des barrières cantonales surannées.

Concentrons-nous sur ce deuxième volet préconisé également avec insistance par le nouveau Secrétaire à l'Economie Jean-Daniel Gerber qui précise que lesdites barrières freinent la concurrence, notamment par rapport à un domaine que je connais bien, la restauration.

Exemple

Parmi les quelques exemples cités par M. Deiss pour illustrer ces propos, penchons-nous donc sur le cas d'un restaurateur qui peut encore, dans quelques cantons alémaniques, exploiter un établissement sans patente ou licence et qui devrait, à l'avenir, pouvoir s'établir librement dans l'un des 18 cantons exigeant pour l'heure une formation professionnelle de base, sans que soient exigés de lui aucun examen ni contrôle de ses acquis professionnels.

Favoriser la concurrence est une chose, mais niveler la formation professionnelle par le bas en est une autre !

Pour preuve, si l'on peut dire, le « Matin Dimanche » du 20 février dernier étalait en première page le titre corrosif et incendiaire « *Les bistrots toujours aussi sales* ». Sous une plume vive, mais néanmoins pertinente, le journaliste Michel Jeanneret reconnaissait dans cet article, avec les chimistes cantonaux interpellés, que si la majorité des établissements respecte bel et bien des normes d'hygiène exigeantes et pointues, la formation professionnelle des exploitants devrait être, non seulement obligatoire, mais encore renforcée, afin de protéger la clientèle contre toutes formes de dérapages, volontaires ou non...

Une ironie à double tranchant

Ironie du calendrier, cet article croustillant a été publié à quelques jours de la première séance des travaux des commissaires fédéraux, consacrés à l'étude de la modification de la LMI, dont le projet prévoit notamment la disparition des exigences cantonales en matière de formation professionnelle et notamment celle imposée par la majorité des cantons à la personne qui reprend un café-restaurant.

On croit rêver... ou plutôt entrer dans un cauchemar corsé, car si les exigences devaient être supprimées, bonjour les dégâts ! Pour parvenir à une amélioration des conditions d'hygiène dans la pléthore et la grande diversité de l'offre de débits de mets et de boissons à la disposition de la clientèle, cette solution n'est certainement pas la bonne. N'oublions pas également l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics !

Pour l'heure, en ce qui concerne la LMI, nous ne sommes vraiment pas encore sortis...de l'auberge.

Frédéric Haenni, Président Gastrovaud et député